

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 28 JUIN 2018

8/3 – TARIFS DE LOCATION ET DE PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES SALLES MUNICIPALES

Il est proposé au conseil municipal de fixer, à compter du 1^{er} septembre 2018, les montants de la participation aux frais de fonctionnement (pour les associations monsoises) et de location (pour les particuliers, entreprises et associations extérieures) demandés aux utilisateurs des salles municipales, dans les conditions décrites dans le tableau ci-après.

Les salles municipales sont mises à disposition dans le cadre de conventions précisant les conditions d'utilisation. Il y sera notamment précisé, concernant la nouvelle salle Allende et les équipements sportifs, qu'ils ne peuvent être loués que dans le cadre d'activités adaptées à la spécificité de la salle et dans le respect des réglementations en vigueur. Il en est de même pour « le Trait d'Union » qui ne pourra être utilisé qu'à des fins de représentations (concerts, théâtre, conférences...). Les salles sont louées nues, sans mobilier ou équipement, à l'exception des salles du Trait d'Union et Allende et des studios d'enregistrement Allende (aménagés).

En cas de location plusieurs jours de suite, le 2^{ème} jour et les suivants sont facturés à hauteur de 60 % du prix du premier jour pour les salles et le forfait de location de matériel.

Salles	TARIFS			
	Particuliers et structures extérieures	Ass. monsoises		Forfait location de mobilier (tables, chaises)
		Avec nett.	Sans nett.	
Eco Parc du Barœul (Limite Horaire : 24h)				
- Tape Autour - 60 pers.	165,00 €	10,00 €	85,00 €	5 €
- Briqueterie - 100 pers.	195,00 €	10,00 €	115,00 €	5 €
- Goulette - 50 pers.	90,00 €	10,00 €	60,00 €	5 €
- Sac au Dos - 100 pers.	125,00 €	10,00 €	95,00 €	5 €
- Fermette - 30 pers.	70,00 €	10,00 €	60,00 €	5 €
Franciscaines - 80 pers. (LH : 2h du matin)	215,00 €	10,00 €	60,00 €	5€
Marie Curie - 250 pers. (LH : 2h du matin)	390,00 €	20,00 €	140,00 €	10 €
Sarts - 80 pers. (jusqu'à 24 h)	165,00 €	10,00 €	60,00 €	5 €
Gabriel Pagnerre - 80 pers. (LH : 20 h)	165,00 €	10,00 €	60,00 €	5 €
Salle Boum - 60 pers. (LH : 05h)	145,00 €	10,00 €	60,00 €	5 €

Autre salles

		TARIFS			Forfait location de mobilier (tables, chaises)
		Particuliers et structures extérieures	Ass. monsoises		
			Avec nett.	Sans nett.	
Le Fort					
Salle des fêtes du Fort (LH : 3h du matin)					
- semaine		1 330,00 €		180,00 €	20 €
- week end		1 650,00 €		180,00 €	20 €
La Terrasse (LH : 3h du matin)		245,00 €	10,00 €	105,00 €	5 €
Jardin de Thalie	Journée	360,00 €			
Le Polyèdre (salle d'escalade)	Journée	725,00 €			
	heure	90,00 €			
Plateau multi-sports (Salle Concorde)	Journée	610,00 €			
	heure	75,00 €			
Boulodrome	Journée	480,00 €			
	heure	60,00 €			

Salles culturelles

		TARIFS TTC		
		Particuliers et structures extérieures	Ass. monsoises	
			Avec nett.	Sans nett.
Trait d'union				
Asso, organisateur de spectacles, représentation		400,00 €	190,00 €	210,00 €
Asso monsoise, représ. privées (public invité)				235,00 €
Particuliers, org de spect, représ. Privées (public invité)		580,00 €		
Allende				
Salle (Jauge mini 250 pers., packs technique son et lumière obligatoires et inclus dans le tarif) tarif journalier	Tourneur, Entreprises extérieures	3 000,00 €		
	Associations extérieures	2 500,00 €		
	Entreprises Monsoises	2 000,00 €		
	Associations Monsoises			500,00 €

Location des studios Allende

Les studios de répétitions et d'enregistrement de la salle Allende proposeront à partir de la rentrée scolaire 2018 de nouveaux services de mixage du son complétant les prestations liées à l'enregistrement.

Il est donc proposé au conseil municipal d'actualiser, à compter du 1^{er} septembre 2018, les montants de la participation aux frais de fonctionnement (pour les associations monsoises) et de location (pour les particuliers, entreprises et associations extérieures) demandés aux utilisateurs des studios de répétitions et d'enregistrement, dans les conditions décrites dans le tableau ci-après.

Enregistrement / prise de son

	TARIFS TTC							
	Studios		Belvédère		Enregistrement (avec ingénieur du son)			
	Ext.	Monsois	Ext.	Monsois	Extérieur		Monsois	
Tarif horaire « occasionnel »	12 €	8 €	25 €	15 €	250 €**	150 € (1/2j)	200 €**	120 € (1/2j)
Tarif engagement sur 1 trimestre au moins*	10 €	7 €	20 €	12 €				

*Engagement sur une durée minimum de 30 heures par trimestre

**Tarif à la journée (8h)

Ces tarifs comprennent la mise à disposition du studio blanc (35 m²) ainsi que la présence permanente de l'ingénieur du son. Si l'enregistrement nécessitait la mise à disposition de studios supplémentaires, celle-ci serait facturée comme suit :

	TARIFS TTC			
	Monsois		Extérieur	
	Journée	½ journée	Journée	½ journée
Studio noir : 20 m ²	20 €	12 €	25 €	15 €
Belvédère : 100 m ²	40 €	25 €	50 €	30 €

Mixage :

Les tarifs de mixage comprennent le traitement complet des pistes : nettoyage, recalage rythmique, égalisation, traitements dynamiques, spécialisation, effets et pré-mastering ou mastering digital. Ils s'adaptent en fonction de l'importance du projet, évaluée selon le nombre de pistes à traiter (une piste = un micro = un instrument).

Pour un projet jusqu'à 8 pistes :

	TARIFS TTC	
	Monsois	Extérieur
1 titre :	40 €	60 €
2 titres :	33 €/titre	50 €/titre
3 titres :	30 €/titre	45 €/titre
EP (entre 4 et 6 titres) :	26 €/titre	40 €/titre
Album (+ de 6 titres) :	23 €/titre	35 €/titre

Pour un projet jusqu'à 24 pistes :

	TARIFS TTC	
	Monsois	Extérieur
1 titre :	54 €	80 €
2 titres :	46 €/titre	70 €/titre
3 titres :	40 €/titre	60 €/titre
EP (entre 4 et 6 titres) :	36 €/titre	55 €/titre
Album (+ de 6 titres) :	33 €/titre	50 €/titre

Pour un projet au-delà de 24 pistes :

	TARIFS TTC	
	Monsois	Extérieur
1 titre :	66 €	100 €
2 titres :	60 €/titre	90 €/titre
3 titres :	56 €/titre	85 €/titre
EP (entre 4 et 6 titres) :	54 €/titre	80 €/titre
Album (+ de 6 titres) :	46 €/titre	75 €/titre

Options :

Des options pourront également être proposées aux utilisateurs, selon les tarifs ci-dessous :

Edition seule : 15 € TTC/titre

Sans mastering : 10 € TTC /titre

Correction de tonalité et rajouts d'effets : 15 € TTC de l'heure

Triggers sur batterie : 15 € TTC par titre

CD Master ou fichier DDP : 20 € TTC

Une fois le mixage réalisé, deux modifications sont offertes si nécessaire. Au-delà, toute modification supplémentaire sera facturée 10 € TTC.

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à actualiser ces tarifs.

De plus, il a été jugé préférable de remplacer le système de cautionnement par une facturation aux associations et aux particuliers des réparations, du remplacement du matériel dégradé ou du nettoyage de la salle selon les montants suivants :

	Salle < 100 personnes	Salle > 100 personnes
Chaise	54 €	54 €
Table	210 €	210 €
Frigo	435 €	1 285 €
Plaque de cuisson	235 €	790 €
Perte de clé	300 €	300 €

Par ailleurs, les associations et les particuliers n'ayant pas remis en état la salle mise à disposition se verront facturer un tarif de nettoyage de 30 €/heure.

Pour la location de la salle des fêtes du Fort, pour toute réservation effectuée à compter du 1^{er} septembre 2018, un chèque de caution de 1 000 € sera demandé aux particuliers et aux structures extérieures afin de garantir le respect des horaires. En cas de respect des horaires, le chèque de caution sera restitué. Dans le cas contraire, ce chèque de caution sera intégralement encaissé.

Il est par conséquent proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à actualiser les tarifs de location et de participation aux frais de fonctionnement des salles municipales conformément aux tableaux présentés ci-dessus, d'approuver les montants de réparations et de remplacement du matériel mis à disposition dans le cadre des locations de salles ainsi que le montant de la caution mise en place pour la location de la salle des fêtes du Fort.